



La présentation des informations géographiques sous forme de cartes permet d'avoir un aperçu visuel rapide de l'ensemble des activités de la région.

Alpes-Maritimes : un nouvel observatoire portuaire

le 08/06/2015

Un observatoire portuaire des Alpes-Maritimes, accompagné de la publication du premier atlas des activités portuaires de la région, a été lancé fin mai. Consultable par tous *via* internet, le site présente l'atlas et une carte interactive où les différents secteurs portuaires (plaisance, yachting, croisière, transports maritimes de personnes vers la Corse et côtiers, fret, réparation navale, pêche) peuvent être sélectionnés.

La présentation de ces informations géographiques sous forme de cartes permet d'avoir un aperçu visuel rapide de l'ensemble des activités de la région et a été financé par la CCI (à 60 %) et la métropole Nice Côte d'Azur, le département des Alpes-Maritimes, la communauté d'agglomération du Pays de Lérins et le conseil régional.

« **Plus qu'un outil, cet observatoire est une démarche : celle de faciliter la circulation et l'échange d'informations standardisées d'intérêt général qui permettent d'expliquer l'importance du poids de l'économie portuaire** », explique Franck Dosne, directeur des ports à la CCI Nice Côte-d'Azur.

Pour un budget d'environ 100 000 euros dans un premier temps, cet outil permet également un recensement puis une comparaison facile des ports entre eux. « **À l'avenir, on veut que ce soit un site de référence pour les activités portuaires : il sera une source de documentation législative (en compilant les décrets et autres textes) et permettra de construire des prospectives basées sur des indicateurs de gestion et d'avoir une vision globale des retombées économiques en intégrant l'hinterland** », ajoute-t-il